

Lettre ouverte du Snec-CFTC à M. Le Ministre de l'Education Nationale

M. le Ministre de l'Education nationale,

Face à votre refus de négocier avec les représentants de vos agents, le Snec-CFTC a privilégié d'autres modes d'action que la rétention des notes d'examen et des copies du bac et du brevet. Le Snec-CFTC ne peut cependant accepter vos propos et menaces publiés dans la presse (15 jours de retenue sur salaire et des « sanctions très graves »).

Monsieur le Ministre, vous qui affirmez être « le ministre des professeurs », pourquoi n'écoutez-vous votre « peuple » exprimer ses attentes et sa souffrance. La réalité du quotidien, tellement éloignée de celle que vous décrivez, vous ferait-elle si peur ou vous empêcherait-elle de mener à bien VOS réformes au détriment de l'avis des professionnels du terrain ? Bonaparte disait : « on ne conduit le peuple qu'en lui montrant un avenir ». Quel avenir nous proposez-vous si ce n'est celui d'une réforme décidée sans tenir compte de l'avis de ceux qui font l'éducation ?

Monsieur le Ministre,
à refuser le dialogue avec les professionnels du terrain pour faire évoluer ENSEMBLE une profession en pleine mutation, vous préférez la logique du « seul contre tous ». Nous regrettons cette attitude qui n'a jamais fait ses preuves à l'Education Nationale et vous appelons à entendre de toute urgence nos réflexions et nos propositions pour l'avenir de notre école.